



SPF FINANCES
Secteur TVA

DEMANDE D'IDENTIFICATION A LA TVA (formulaire 604A)

IMPORTANT

Vous êtes une personne physique ou morale, ou une société/association sans personnalité juridique et vous devez être identifiée à la TVA en vertu de l'article 50 du Code de la TVA ?

Alors, **avant de commencer vos activités**, vous devez déposer ce formulaire dûment complété et signé auprès du service compétent. Vous pouvez accomplir cette démarche vous-même ou la faire effectuer par une tierce personne dûment mandatée.

Si vous éprouvez des difficultés à remplir le formulaire, vous pouvez obtenir plus de renseignements auprès du service compétent. Vous pouvez aussi faire appel aux services d'un guichet d'entreprises agréé de votre choix.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Code crestra de la Division Gestion où la demande est introduite :

Demande reçue le :

Encodée le :

Observations :

CADRE I – RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ENTREPRISE

NUMERO D'ENTREPRISE :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

A. Pour les personnes physiques

a. Nom et prénom(s) : _____.

b. Numéro au registre national :

c. Adresse du siège d'exploitation si \neq domicile :

d. Date d'expiration du permis de séjour :

B. Pour les personnes morales et les sociétés/associations sans personnalité juridique

Dénomination sociale : _____.

C. Pour toutes les entreprises

Siège administratif principal :

Rue _____ N° _____ Boîte _____.

Localité _____ Code postal _____.

Pays _____.

Téléphone _____ Fax _____.

E-mail _____.

CADRE II – RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

1. Description précise des activités, y compris celles exemptées par l'article 44 du Code de la TVA :

- Activité unique ou principale : Exemptée par l'article 44 : OUI / NON

.....
.....

- Autres activités : Exemptées par l'article 44 : OUI / NON

.....
.....

2. – Chiffre d'affaires annuel présumé (hors TVA) de ces activités, à l'exclusion des activités exemptées par l'article 44 du Code de la TVA :

..... . EUR

Le chiffre d'affaires mentionné :

provient en totalité provient en partie (*) ne provient pas

De la vente :

- de produits énergétiques visés à l'article 415, § 1^{er}, de la loi-programme du 27 décembre 2004
- d'appareils de téléphonie mobile et/ou d'ordinateurs (ainsi que leurs périphériques, accessoires et composants)
- de véhicules terrestres munis d'un moteur soumis à la réglementation sur l'immatriculation.

(*) Chiffre d'affaires annuel présumé (hors TVA) propre à ces ventes :

..... . EUR

- Chiffre d'affaires annuel présumé (hors TVA) des activités exemptées par l'article 44 du Code de la TVA :

..... . EUR

3. Montant annuel présumé des livraisons intracommunautaires exemptées :

..... . EUR

4. Date de commencement des activités requérant une identification à la TVA :

..... / /

5. Langue choisie par l'entreprise pour ses rapports avec les services de la TVA :

Français Néerlandais Allemand

6. S'agit-il d'une reprise d'un fonds de commerce ?

Oui Non

Si oui, précisez:

- Numéro d'entreprise du cédant :

- Nom et prénom ou dénomination sociale du cédant :

.....

- Reprise du fonds de commerce : Totale Partielle

- Reprise du solde du compte courant TVA ouvert au nom du cédant :

Oui Non

CADRE III – RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU REGIME TVA DE L'ENTREPRISE

L'entreprise déclare expressément qu'elle réalisera :

- Exclusivement des opérations** visées à l'**article 44** du Code de la TVA qui n'ouvrent pas droit à déduction (assujettis sans droit à déduction)
- Exclusivement des opérations autres que** celles visées à l'**article 44** du Code de la TVA qui n'ouvrent pas droit à déduction (assujettis ordinaires)
- Pour **partie des opérations** visées à l'**article 44** du Code de la TVA qui n'ouvrent pas droit à déduction et pour **partie d'autres opérations** qui ouvrent droit à déduction (assujettis avec un droit à déduction partiel)

A. Assujettis tenus au dépôt de déclarations périodiques à la TVA

- Je suis soumis à l'application du régime TVA normal avec dépôt de **déclarations périodiques mensuelles**
- J'opte pour le régime TVA normal avec dépôt de **déclarations périodiques trimestrielles**
- J'opte pour l'application du **régime de TVA forfaitaire**
Mention du (des) code(s) forfait(s) :

B. Assujettis soumis au régime de la franchise de la taxe pour les petites entreprises (art. 56bis, du Code de la TVA)

- Je satisfais aux conditions pour l'application du **régime de la franchise pour les petites entreprises** visé à l'article 56bis, du Code de la TVA et **j'opte** pour ce régime
 - J'opte pour la taxation en Belgique des **acquisitions intracommunautaires** de biens

C. Assujettis soumis au régime particulier des exploitants agricoles (art. 57 du Code de la TVA)

- Je satisfais aux conditions pour l'application du **régime particulier pour les exploitants agricoles** visé à l'article 57 du Code de la TVA et **j'opte** pour ce régime
 - J'opte pour la taxation en Belgique des **acquisitions intracommunautaires** de biens
- Je satisfais aux conditions pour l'application du **régime particulier pour les exploitants agricoles** visé à l'article 57 du Code de la TVA et j'applique simultanément le régime TVA suivant :
 - Régime TVA normal avec dépôt de déclarations périodiques trimestrielles
 - Régime TVA forfaitaire – Mention du (des) code(s) forfait(s)
 - Régime TVA normal avec dépôt de déclarations périodiques trimestrielles + régime du forfait – Mention du (des) code(s) forfait(s)
 - Régime de la franchise pour les petites entreprises
 - J'opte pour la taxation en Belgique des acquisitions intracommunautaires de biens
 - Régime de la franchise pour les petites entreprises + régime particulier dans lequel je renonce au droit à déduction et ne suis pas tenu au dépôt de déclarations périodiques à la TVA
 - J'opte pour la taxation en Belgique des acquisitions intracommunautaires de biens

D. Assujettis sans droit à déduction (art. 44 du Code de la TVA)

- J'opte pour la taxation en Belgique des **acquisitions intracommunautaires** de biens
- Je déclare le **dépassement** du **seuil de 11.200 EUR** en matière d'**acquisitions intracommunautaires** de biens.
- Je déclare **recevoir des prestations de services** effectuées par un assujetti non établi en Belgique, qui sont localisées en Belgique, et pour lesquelles la taxe est due par le preneur de services.

Description précise des services :

.....
.....
.....

- Je déclare **effectuer des prestations de services** localisées dans un autre Etat membre, pour lesquelles la taxe est due par le preneur de services, et qui ne sont pas exemptées dans cet Etat membre.

Description précise des services :

.....
.....
.....

E. Personnes morales non assujetties

- J'opte pour la taxation en Belgique des **acquisitions intracommunautaires** de biens
- Je déclare le **dépassement** du **seuil de 11.200 EUR** en matière d'**acquisitions intracommunautaires** de biens.
- Je déclare devoir acquitter la TVA due sur d'autres opérations que celles reprises ci-avant.

F. Autres assujettis qui ne sont pas tenus au dépôt de déclarations périodiques à la TVA

- J'opte pour un **régime particulier** dans lequel je renonce au droit à déduction et ne suis pas tenu au dépôt de déclarations périodiques à la TVA.
- J'opte pour un **régime particulier** dans lequel j'ai droit à déduction et je ne suis pas tenu au dépôt de déclarations périodiques à la TVA.

CADRE IV – NUMERO DE COMPTE POUR LES RESTITUTIONS DE TVA

Les restitutions de TVA doivent être effectuées sur le numéro de compte :

BIC : [] IBAN : []

Au nom de :

Numéro d'entreprise :

Nom []

Rue [] N° [] Boîte []

Localité [] Code postal []

Pays []

Téléphone [] Fax []

E-mail []

CADRE V - DATE ET SIGNATURE DU DECLARANT

Date :

Signature :

Nom et prénom : []

Qualité : []

Si le déclarant est une personne étrangère à l'entreprise :

A. Numéro d'entreprise :

B. Si le déclarant ne possède pas de numéro d'entreprise :

Nom et prénom ou dénomination sociale :

[]

Adresse complète :

Rue [] N° [] Boîte []

Localité [] Code postal []

Pays []

Téléphone [] Fax []

E-mail []

IMPORTANT

Complétez le cadre IV de manière exacte !

Si vous déposez des déclarations TVA et que vous n'avez pas complété correctement le cadre IV vous ne pourrez pas recevoir vos remboursements de TVA éventuels.